



## **L'Enseignement dans le supérieur**

### **« Le système pédagogique français repose sur une image de l'apprenant complètement erronée » (Denis Berthiaume, consultant)**

*Dépêche AEF 176028 du 14-12-2012*

« En France, la revalorisation des activités pédagogiques dans la carrière des enseignants ne se fera que si l'impulsion vient d'en haut ». Tel est l'avis de Denis Berthiaume, consultant en développement de l'enseignement supérieur pour 28 établissements français et étrangers et ancien directeur du Centre de soutien aux enseignants de l'université de Lausanne, interrogé par AEF, avec Patricia Arnault, enseignant-chercheur à l'université de Poitiers, experte de Bologne et présidente de Promosciences, à Paris le 26 novembre 2012. Pour celle-ci, l'évaluation de l'activité professionnelle doit être fondée « sur des réalités et non plus sur des 'traditions' qui favorisent les 'chercheurs' ». A cet égard, elle dénonce « les soutenances d'HDR (habilitation à diriger des recherches) 'bidons' », permettant « à ceux qui ne font plus de véritable recherche d'accéder au corps des professeurs ». Par ailleurs, elle estime que les enseignants-chercheurs « vivent une vraie 'solitude pédagogique' ». Ainsi, à propos de l'EEE (évaluation des enseignements par les étudiants), elle s'interroge : « est-elle dans une pile sur le bureau d'un responsable ou est-ce exploité dans une démarche réflexive » pour accompagner l'enseignant ? De son côté, Denis Berthiaume regrette que ce processus soit développé « sans démarche de soutien pour les enseignants qui éprouveraient des difficultés ». Enfin, à propos de la soutenabilité du système français, il pose la question : « l'admission tous azimuts des diplômés du secondaire est-elle financièrement viable » ? « Il serait utile de s'interroger sur la capacité à long-terme, pour la France, de maintenir le système d'enseignement supérieur existant. »

**AEF** : A partir de vos expériences étrangères - vous avez travaillé à l'université McGill au Canada, à l'université de Southampton au Royaume-Uni et à celle de Lausanne en Suisse auparavant -, le regard porté sur la pédagogie dans l'enseignement supérieur français vous semble-t-il particulier ?

**Denis Berthiaume** : De façon générale, et en caricaturant, j'ai l'impression qu'il n'y a pas beaucoup de place pour la pédagogie dans l'enseignement supérieur français car tout le système repose sur une image de l'apprenant complètement erronée. L'enseignant-chercheur sait et transmet un savoir à un étudiant passif. Dans le champ de la psychologie de l'apprentissage, ce modèle date des années 1970. La France ne semble donc pas avoir évolué, dans le domaine de la pédagogie universitaire. Or un principe de base de la pédagogie est qu'on « n'apprend pas à quelqu'un ». Le professeur peut enseigner quelque chose, mais l'élève apprend s'il le veut bien. Ce modèle oublie aussi qu'un étudiant apprend bien s'il y a une forte interactivité dans le cours, ce qui ne signifie pas que tout le monde parle sur tout. L'enseignant peut poser des questions afin de vérifier que les étudiants ont retenu les concepts importants du cours et ce avant l'évaluation finale.

Ce regard particulier porté sur la pédagogie s'explique notamment, selon moi, par le fait que les personnes qui enseignent dans les universités ont très bien réussi avec le modèle magistral. Elles n'ont donc pas nécessairement conscience que ce système ne fonctionne que pour les meilleurs étudiants. Avec le public d'aujourd'hui, il est crucial que les enseignants-

chercheurs se tournent vers les méthodes interactives pour impliquer les étudiants et ajuster leur enseignement au niveau de compréhension de ces derniers.

**AEF : Mais est-il possible de développer les méthodes interactives dont vous parlez dans des amphithéâtres bondés ?**

**Denis Berthiaume :** Il est bien entendu possible de faire appel à des méthodes interactives avec des grands groupes. Ceci est fait dans d'autres systèmes d'enseignement supérieur et très bien. En revanche, les enseignants qui s'exécutent de la sorte ont passé du temps pour développer leurs scénarios d'enseignement et cet investissement est reconnu dans la progression de leur carrière, ce qui n'est pas le cas en France.

Aujourd'hui, au regard de la situation budgétaire de la France, si l'on veut donner aux enseignants-chercheurs les moyens de développer la pédagogie, il faudrait repenser certains éléments du système : quelle reconnaissance pour l'investissement personnel à l'égard de la pédagogie ? Quels moyens pour soutenir les enseignants qui souhaitent s'investir dans la pédagogie ? Plus largement, l'admission tous azimuts des diplômés du secondaire est-elle financièrement viable, de même que la faible participation des étudiants aux frais de scolarité. Sans promouvoir un modèle économique plutôt qu'un autre, il serait utile de s'interroger sur la capacité à long-terme, pour la France, de maintenir le système d'enseignement supérieur existant.

**AEF : Que pensez-vous de la création des Espé qui piloteront la formation de l'ensemble des enseignants, du premier degré aux enseignants du supérieur ? Est-ce une bonne idée?**

**Denis Berthiaume :** Il est extrêmement rare, lorsque l'on regarde ce qui se fait à l'étranger, que les enseignants du supérieur soient « formés » dans les facultés d'éducation ou institutions apparentées. Et lorsque c'est le cas, ils le sont dans un département séparé des autres. En effet, les enseignements du premier et second degré et les enseignants du supérieur s'adressent à des publics extrêmement différents. La psychologie de l'apprentissage montre qu'il y a de grandes différences entre un apprenant adulte expérimenté et un jeune adulte sans expérience professionnelle.

Par ailleurs, il faut comprendre que cela ne sert à rien de former tous les nouveaux enseignants-chercheurs s'ils ne voient pas l'utilité de la formation : de telles approches sont généralement contre-productives. Il existe un lien direct entre la motivation et l'investissement personnel, c'est pourquoi il est important d'être flexible et de comprendre quel est le levier motivationnel de chaque enseignant. À titre d'exemple, les centres de soutien à l'enseignement (structures universitaires de pédagogie) localisés dans les plus grandes universités de la planète proposent aux enseignants-chercheurs diverses possibilités de développement comprenant les ateliers de formation, l'accompagnement individuel, les projets de recherche appliquée sur l'enseignement et l'apprentissage à l'université ou même l'évaluation des enseignements par les étudiants dans une logique de développement professionnel.

**Patricia Arnault :** Le problème, c'est que les décideurs pensent souvent que l'enseignant du supérieur est un enseignant comme les autres. Or l'identité professionnelle des enseignants-chercheurs est très différente. Dans le premier et le second degrés, les professeurs sont enseignants avant tout. Dans le supérieur, ils sont chimistes ou historiens avant tout, avec des charges d'enseignement.

**AEF : Comment stimuler l'intérêt des enseignants-chercheurs en matière de pédagogie ?**

**Patricia Arnault :** Le problème du système français, c'est que les promotions se font sur les seules avancées en matière de recherche. Il n'y a aucune reconnaissance de l'investissement pédagogique, de la réflexion pour évaluer les acquis des étudiants. Certes, on a mis en place le référentiel des tâches qui doit permettre d'établir les équivalences entre les tâches, de recenser les activités exercées par les enseignants-chercheurs et de les prendre en compte dans leur service d'enseignement. Mais ces équivalences sont calculées de manière très inégales. Dans une université, on prendra en compte l'accompagnement des stages, pas dans une autre. Surtout, l'institution ne comprend pas que si un enseignant veut développer des méthodes actives, il a besoin de temps.

Toutefois, il serait trompeur de penser que les enseignants-chercheurs ne s'intéressent pas à la pédagogie. Je vois bien à partir de mon quotidien d'enseignant-chercheur que mes

collègues sont curieux et ouverts quant aux solutions à apporter. C'est ce qui fait d'ailleurs le succès des activités de notre association, Promosciences. En réalité, ils ne savent pas où demander de l'aide alors qu'ils se sentent « en survie » : pas assez de temps pour préparer les enseignements, pour effectuer un véritable travail au sein des équipes pédagogiques... On est bloqué actuellement sur les 192 heures TD de service d'enseignement annuel. C'est jouable pour quelqu'un qui ne fait que son enseignement et sa recherche mais pas si d'autres activités doivent être assumées. Par exemple ne sont accordées que 12 heures d'équivalence TD pour la gestion d'une filière et le plus souvent aucune heure pour gérer une UE. Quand voulez-vous que la réflexion pédagogique ait lieu ? En France, l'enseignant du supérieur vit une vraie « solitude pédagogique ».

**AEF** : N'est-ce pas le rôle des SUP (services universitaires de pédagogie) de les aider ?

**Denis Berthiaume** : Oui, sauf qu'en France, il y a une dizaine de SUP pour 80 universités. En comparaison, en Angleterre, chaque institution d'enseignement supérieur a un centre de pédagogie qui accompagne les enseignants-chercheurs souhaitant développer divers aspects de leur pédagogie. Il y a donc encore de la marge pour améliorer les choses.

**AEF** : Comment améliorer la prise en compte de l'investissement pédagogique dans la carrière ?

**Denis Berthiaume** : En France, tout est géré au niveau national. Dans les systèmes anglosaxons, les professeurs sont employés par l'université : il y a une réelle gestion de la carrière, et de l'avancement par celle-ci et pour passer d'un échelon à un autre - de professeur assistant à professeur associé puis à professeur titulaire -, il faut faire ses preuves en recherche et en pédagogie. Il me semble qu'en France, la revalorisation des activités pédagogiques dans la carrière des enseignants ne se fera que si l'impulsion vient d'en haut, que si le gouvernement prend conscience des obstacles structurels, peut-être en regardant ailleurs ce qui se fait pour développer ici des dispositifs adaptés.

**Patricia Arnault** : Commençons d'abord par prendre réellement en compte dans les services le temps passé à toutes les tâches (en pédagogie, recherche, gestion...). Cela équivaut à faire baisser le seuil de service « minimal » imposé en heures de présence avec les étudiants : la situation actuelle est irréaliste ! Et autorisons les collègues à faire de vrais choix professionnels avec des périodes, au cours de la carrière, où plus de temps est consacré à la recherche, d'autres à la pédagogie, d'autres à la gestion, la direction... sans en être pour autant pénalisés quant à la progression de carrière. Imaginons un instant que chaque collègue refuse de faire autre chose que ses 192 ETD stricts en présence des étudiants et le reste en recherche. Je peux vous garantir que le système ne marchera pas longtemps ! La moindre des choses est que l'évaluation de l'activité professionnelle soit basée sur des réalités et non plus sur des « traditions » qui favorisent les « chercheurs » et pénalisent les « enseignants » ou ceux qui 'investissent dans le fonctionnement de l'établissement. Prenons comme illustration l'HDR (habilitation à diriger des recherches) : le système laisse maintenant se développer les soutenances d'HDR « bidons », juste pour permettre à ceux qui ne font plus de véritable recherche d'accéder au corps des professeurs...

**AEF** : Dans les débats des assises de l'ESR, la question de l'évaluation de l'activité pédagogique s'est posée à plusieurs reprises sans que des réponses soient apportées. Est-ce si difficile à évaluer ?

**Denis Berthiaume** : Bien sûr que non ! Pourquoi ce serait difficile, alors que ça se fait partout ailleurs ! En revanche, c'est vrai que les critères d'évaluation ne peuvent pas être seulement quantitatifs contrairement à ce qui existe en recherche, comme le nombre de publications. Dans les pays anglo-saxons, l'évaluation se fait tant par des pairs internes à l'université que par des enseignants-chercheurs extérieurs à celle-ci à partir d'un rapport d'activités d'enseignement et de recherche. Dans ce cadre, l'évaluation des enseignements par les étudiants est un instrument utile mais pas unique.

**AEF** : Quelle doit être alors la place de l'EEE (l'évaluation des enseignements par les étudiants), qui a du mal s'installer en France ?

**Patricia Arnault** : La plupart des enseignants prennent cette évaluation comme une sanction, alors qu'elle doit être un outil leur permettant de perfectionner leurs interventions. Quand

un enseignement est évalué défavorablement par les étudiants, comment peut-on aider les enseignants concernés à changer la situation ? Toute la question est de savoir finalement ce qui est fait de ces EEE : est-ce dans une pile sur le bureau d'un responsable ou est-ce exploité dans une démarche réflexive par le ou les enseignants concernés pour faire évoluer la qualité des prestations ?

**Denis Berthiaume** : L'EEE est un outil incroyable et c'est dommage de voir qu'il est peu développé en France. D'autant plus que souvent, lorsqu'elle est mise en place, les évaluations posent les mauvaises questions. On devrait plutôt faire appel à l'étudiant pour obtenir un témoignage de son expérience d'apprentissage. Par exemple : dans quelle mesure les méthodes ou supports utilisés par l'enseignant l'ont-ils aidé à apprendre ?

Et puis, le vrai problème en France, c'est que l'on cherche à mettre en place un processus d'évaluation des enseignements sans démarche de soutien pour les enseignants qui éprouveraient des difficultés. Comment ne pas être contre ce genre d'approche ? À titre d'exemple, à l'université de Lausanne, l'évaluation des enseignements par les étudiants est obligatoire depuis 1999 mais dans une logique de soutien. Le Centre de soutien à l'enseignement envoie les résultats – confidentiels – aux enseignants concernés et les accompagne, s'ils le souhaitent, dans l'identification des mesures visant à améliorer les situations pouvant être problématiques. Cette réflexion va ensuite nourrir leur CV pédagogique.